

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Questions sociales et réponses socio-politiques** **2019-2020**

Code T.TS.SO354.D2.F.20	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation Crédits ECTS * 10	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - anglais	<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français - allemand
--	---	--

3 Prérequis <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres
--

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage * Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor 2 Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte 2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans ses différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques...) 2.2 Formuler le problème que l'intervention prend en compte dans sa complexité 2.3 Evaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs 2.4 Étayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent.

Compétence(s) secondaire(s) selon le référentiel des compétences Bachelor

1.3 S'organiser, planifier, déterminer ses priorités.

9.3 Prospecter, s'informer, se documenter sur les pratiques et expériences auxquelles l'action peut mener.

Objectifs d'apprentissage du module

- (1) Identifier et comprendre les principaux mécanismes de marginalisation, d'exclusion et de domination sociale;
- (2) Connaître les grands principes de la législation fédérale en matière de droit de la protection de la personne, droit du travail et droit des assurances sociales et savoir évaluer des situations concrètes dans ce contexte;
- (3) Connaître les caractéristiques de la politique sociale suisse et de son histoire, et pouvoir situer des politiques actuelles (retraite, invalidité, santé, famille, chômage) dans ce contexte;
- (4) Être capable d'analyser des situations professionnelles concrètes en lien avec des problématiques ou des populations spécifiques.

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

- Protection sociale : politique sociale et sécurité sociale (44h)
- Droit de la protection de la personne (20h)
- Sociologie de la pauvreté et des inégalités sociales (20h)
- Droit du travail (12h)
- Thème (24h) (1 seul thème à suivre parmi les 6 proposés)

Les cours thématiques en 2019-20 sont : la migration, la précarité, le handicap, la jeunesse, le vieillissement et le développement durable.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

-Présence : pas d'obligation de présence formelle. La participation active aux cours est toutefois fortement conseillée.

-Organisation : afin de favoriser le soutien individualisé des étudiant-e-s, des groupes d'environ 30 personnes sont en principe constitués. Les étudiant-e-s sont inscrit-e-s d'office aux examens de leur groupe.

-Pédagogie : cours *ex cathedra*, séminaires de discussion ou ateliers dans lesquels des exercices sont effectués.

Compléments éventuels : lectures obligatoires et visites de terrain. Les syllabus des cours, les Powerpoints et ressources liées au cours sont disponibles sur le site moodle.

-Attitude en classe : *afin de garantir à chacun-e de bonnes conditions d'apprentissage*, le respect des règles élémentaires de ponctualité et de discipline en classe est impératif. Les téléphones sont éteints et rangés. Un non-respect de ces règles peut entraîner le renvoi du cours.

Enseignant-e-s

Ce module est ancré à la fois dans le monde de la recherche scientifique et dans le terrain du social. Dans ce but, l'équipe enseignante se compose de façon équilibrée de chercheurs-chercheuses et/ou de personnes au bénéfice d'une expérience professionnelle du travail social.

Protection sociale : Monica Battaglini, Jean-Daniel Jimenez, Nicole Lavanchy, Barbara Lucas, Sophie Rodari

Sociologie de la pauvreté : Eric Crettaz, Nasser Tafferant, Eva Nada

Droit de la protection de la personne : Yves Delessert, Catherine Dufrêne, Virginie Jaquier, Rémy Kammermann

Droit du travail : Rémy Kammermann, Yves Delessert, Anne Sylvie Claivaz Moser, Virginie Jaquier

Thème handicap : Pilar Blanco

Thème précarité : Eric Crettaz, Nicole Lavanchy

Thème vieillesse : Ulrike Armbruster-Elatifi

Thème jeunesse : Eva Nada, Luca Decroux

Thème migration : Théogène-Octave Gakuba

Thème développement durable : Alejandro Mackinnon

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Evaluation écrite.

- Les directives de travail et les critères d'évaluation sont communiqués au début du module et lors des premiers cours.
- Les étudiant-e-s qui se représentent aux examens de la session de juin suite à un premier échec au module et qui ont choisi la formule "sans cours" se voient attribuer un groupe et un-e enseignant-e pour chaque cours. Ils-elles sont responsables de se tenir informé-e-s des contenus et des exigences de l'année en cours.

Calendrier des examens (2020)

Droit (protection de la personne et droit du travail) (examen sur table individuel)

- Lundi 20 avril 2020, horaire B (14h00-15h30)
- Jeudi 23 avril 2020, horaire A (14h00-15h30)

Sociologie

- Lundi 6 avril 2020 à 16h (horaire B) - Délai pour la reddition du travail au Secrétariat (travail à domicile, par groupe de 2*)
- Jeudi 9 avril 2020 à 16h (horaire A) - Délai pour la reddition du travail au Secrétariat (travail à domicile, par groupe de 2*)

*le rattrapage de septembre est, lui, individuel.

Travaux thématiques - délai de reddition des travaux au Secrétariat (groupes A et B) au plus tard le :

- Vendredi 26 juin 2020 (16h00)

Protection sociale : 2 examens sur table individuels

- Mardi 23 juin 2020
- 1. Politique sociale : 13h30-15h00
- 2. Sécurité Sociale : 16h00-17h30

Tous les résultats seront communiqués par le secrétariat de la filière en fin de session (mercredi 22 juillet 2020).

Session de rattrapage : du 31 août au 4 septembre 2020.

Pour valider le module, l'étudiant-e doit obtenir **une note comprise entre A et E** (min 75 points) et obtenir **au moins 25 points** à l'examen de Protection sociale (total des points de l'examen de politique sociale + total des points de l'examen de sécurité sociale). L'étudiant-e qui obtient moins de 75 points au module ou moins de 25 points en Protection sociale (même avec >75 de total) obtient F au module.

En cas d'absence à un examen ou de non reddition d'un travail écrit dans les délais fixés, sans justification certifiée, l'étudiant-e obtient F au module (échec) - (cf Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social, Art. 22, al. 2).

Modalité de répétition

L'étudiant-e qui obtient une note F à un module peut alternativement :

- se présenter à une nouvelle évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique;
 - fréquenter les enseignements assurant l'équivalence du module l'année académique suivante et se présenter aux évaluations. Une répétition du module D2 au semestre de printemps 2021 impliquera de suivre le module F8 ainsi que des cours complémentaires en protection de la personne. L'évaluation du module D2 sera composée des évaluations du module F8 ainsi que de la partie complémentaire.
- Procédure : l'étudiant-e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie **dans les délais indiqués**. En cas de non réponse, la modalité a) sera appliquée par défaut, et une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 25, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Quelques références

- Bertozzi, F., Bonoli, G. & Gay-des-Combes, B. (2008). *La réforme de l'Etat social en Suisse : vieillissement, emploi, conflit travail-famille*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Brunner, C. Bühler, J.-M., Waeber, J.-B. & Bruchez, C. (2011). *Commentaire du contrat de travail*. (3ème éd.). Lausanne : Réalités Sociales.
- Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- Meier, Ph., Lukic, S. (2011). *Introduction au nouveau droit de la protection de l'adulte*. Genève, Zürich, Bâle : Schulthess Médias Juridiques SA.

D'autres publications récentes des enseignant-e-s sont proposées.

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

10 **Enseignant·e·s**

Armbruster Elatifi Ulrike
Battaglini Mottier Monica
Blanco-Alvarez Pilar
Crettaz Eric
Decroux Luca
Delessert Yves
Dufrene Catherine
Gakuba Théogène-Octave
Jaquierie Virginie
Jimenez Jean-Daniel
Kammermann Remy
Lucas Barbara
Mackinnon Alejandro
Nada Eva
Rodari Sophie
Sgier Léa
Taferant Nasser

Responsable de module *
Lucas Barbara

Descriptif validé le *
17 février 2020

Descriptif validé par *
Alain Barbosa, responsable de filière